



---

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 20 FÉVRIER 2017**

**À 19h30**

Au Centre communautaire Chapdelaine  
878, rue Saint-Pierre  
Saint-Roch-de-Richelieu

---

- 1. MOMENT DE RÉFLEXION**
- 2. OUVERTURE DE LA SÉANCE**
  - 2.1. Constatation de l'avis de convocation
- 3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 4. ADMINISTRATION GÉNÉRALE**
  - 4.1. Gestion financière
    - 4.1.1. Intention de vente de l'immeuble du 386, rue Principale - Mandat au directeur général et à un élu
- 5. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENTS**
  - 5.1. Règlement numéro 220-34-2017 amendant le règlement de zonage afin d'autoriser les activités de transformation de matières d'origine agricole dans les zones Aa-7 et Aa-8 - Report de l'assemblée publique de consultation
- 6. TRANSPORT**
  - 6.1. Asphaltage des accotements d'une partie de la route 223
    - 6.1.1. Règlement décrétant la contribution à des travaux d'asphaltage d'accotements d'une partie de la route 223 et autorisant un emprunt pour payer le coût de ces travaux - Avis de motion
    - 6.1.2. Autorisation d'emprunt au fonds de roulement
- 7. AFFAIRES NOUVELLES**
- 8. PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 9. LEVÉE DE LA SÉANCE**